

## Programmes d'appui pour l'ouverture européenne et internationale

Actions pilotées par le rectorat (DAREIC)	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Echanges dans le cadre d'un appariement</b>  <b>Objectifs</b> : Établir un jumelage entre un établissement scolaire français et un établissement scolaire étranger.                      L'appariement implique un lien durable et des échanges sur une thématique partagée. Il est fondé sur la réciprocité et non sur des relations circonstancielles établies à l'occasion d'un seul échange.</p>	Écoles et EPLE	Fin janvier	
<p><b>Programme Schuman</b>  <b>Objectifs</b>: établir des échanges individuels entre élèves motivés et capables de s'adapter rapidement à un nouveau contexte, pour améliorer leurs compétences linguistiques et interculturelles.                       Programme interrégional d'échanges individuels d'élèves entre la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg et la Belgique.                      Echanges réciproques de deux semaines pour les collégiens, de quatre semaines pour les lycéens.</p>	- élèves des classes de 4° et 3° (échange avec la Sarre, la Rhénanie-palatinat, le Luxembourg pour les élèves lorrains) - élèves des classes de seconde (échange avec la Sarre et la Rhénanie-Palatinat)	mars	
<p><b>Éducation au développement et à la solidarité internationale (EDSI)</b>  <b>Objectifs</b> : Comprendre les grands déséquilibres mondiaux. Donner des clés aux jeunes pour mieux s'orienter dans le monde dans lequel ils vivent et mieux analyser la multiplicité d'informations auxquelles ils sont confrontés. Privilégier la démarche pédagogique dans la durée et contribuer ainsi à faire évoluer les mentalités et les comportements de chacun dans le but d'œuvrer à un monde plus solidaire.                      L'EDSI prend appui sur les dispositifs pédagogiques transversaux (IDD, TPE, PPCP), et s'intègre dans l'ensemble des projets pédagogiques et actions éducatives qui contribuent aux projets d'école et d'établissement.</p>	Écoles et EPLE	Fin janvier	<a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENC0800492N.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENC0800492N.htm</a>

Programmes pilotés par la commission européenne	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Comenius mobilités individuelles: formation continue des personnels</b>  <b>Objectifs</b> : Diversifier et enrichir les compétences pédagogiques, au travers d'une connaissance élargie de l'enseignement scolaire en Europe.  Améliorer les compétences et les pratiques pédagogiques ainsi que les connaissances des participants afin de mieux comprendre le contexte de l'enseignement scolaire en Europe.  Durée d'une à six semaines</p>	Enseignants des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>d</sup> degrés	Fonction des périodes de formation	<a href="http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite.php">http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite.php</a>
<p><b>Comenius : Partenariats scolaires</b>  <b>Objectifs</b> : Développer des projets de coopération transnationale entre les élèves et les enseignants des écoles, des collèges et des lycées de trois pays d'Europe.  Projet qui peut avoir une dimension thématique (arts, sciences, environnement, patrimoine, technologie, etc.), une dimension linguistique incluant des échanges de classes, ou bien encore cibler une problématique pédagogique, de vie scolaire ou de direction d'établissement.  Durée des partenariats : 2 ans.</p>	Tous les établissements scolaires	mi- février	<a href="http://www.europe-education-formation.fr/comenius-partenariat.php">http://www.europe-education-formation.fr/comenius-partenariat.php</a>
<p><b>Comenius mobilités individuelles : Assistants</b>  <b>Objectifs</b> : Initier les élèves d'une école ou d'un établissement à la culture et à la langue du pays dont l'assistant est originaire tout en améliorant l'apprentissage des langues vivantes enseignées habituellement.  Durée de trois mois à une année scolaire.</p>	Tous les établissements scolaires	Fin janvier	<a href="http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite-assistants.php">http://www.europe-education-formation.fr/comenius-mobilite-assistants.php</a>
<p><b>Leonardo : mobilités</b>  <b>Objectifs</b> : Permettre la mobilité de personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe.  Faciliter les échanges de bonnes pratiques entre responsables de formation et constituer aussi un levier de choix pour mettre en place de nouveaux outils et méthodes de formation, afin d'étendre leur application au niveau européen.  Préparation pédagogique linguistique et culturelle prévue <b>avant ou pendant le stage.</b></p>	Lycées professionnels et Centres de formation d'apprentis (lycéens, apprentis, formateurs, etc. .)	février	<a href="http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-mobilite.php">http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-mobilite.php</a>
<p><b>Léonardo: partenariats</b>  <b>Objectifs</b>: coopérer entre organismes et entreprises sur des sujets d'intérêt commun</p>	Tout organisme d'enseignement et de formation professionnelle, entreprises, ...	février	<a href="http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-partenariat.php">http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-partenariat.php</a>

Programmes pilotés par la commission européenne	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Léonardo: projets multilatéraux de développement ou de transfert d'innovation</b>  <b>Objectifs:</b> pour transférer à d'autres publics et secteurs, des outils et des méthodes</p>	<p>établissements, centres ou organismes de formation, centres de recherche, entreprises, organismes publics et privés, organisations professionnelles (par exemple les chambres de commerce), partenaires sociaux, collectivités territoriales, associations à but non lucratif, etc.</p>	<p>février</p>	<p><a href="http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-projets-multilateraux.php">http://www.europe-education-formation.fr/leonardo-projets-multilateraux.php</a></p>
<p><b>Erasmus : Mobilité étudiante - Stage en entreprise</b>  <b>Objectif :</b> Effectuer un stage dans une entreprise européenne pendant une période de 2 semaines minimum à 12 mois.  La demande de bourse de stage Erasmus ne peut être retenue que si l'établissement a préalablement obtenu la « charte élargie pour l'organisation de stages en entreprise » délivrée par la Commission européenne.</p>	<p>Étudiants préparant un BTS</p>	<p>Demande de charte : 30 novembre</p>	<p><a href="http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php">http://www.europe-education-formation.fr/erasmus.php</a></p>
<p><b>Visites d'études</b>  <b>Objectifs :</b> Améliorer les connaissances des cadres du système éducatif sur les systèmes d'éducation et de formation professionnelle des États membres de l'Union européenne.  Observer, échanger des pratiques avec des homologues européens, démultiplier, diffuser, améliorer, mettre en pratique de nouvelles méthodes, renforcer des processus de coopération éducative ou de formation professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnels de direction,</li> <li>- corps d'inspection</li> <li>- formateurs,</li> <li>- responsables d'orientation,</li> <li>- conseillers d'éducation,</li> <li>- conseillers en formation continue,</li> <li>- gestionnaires financiers des établissements.</li> </ul>		<p><a href="http://www.europe-education-formation.fr/transversal-cooperation.php">http://www.europe-education-formation.fr/transversal-cooperation.php</a></p>
<p><b>Europass</b>  <b>Objectifs :</b> Faciliter la mobilité européenne en rendant plus lisibles les parcours européens de compétences et de qualifications.  Valoriser la qualité des parcours de mobilité.  Concerner toute personne quelle que soit sa situation ou son statut dès lors que la mobilité est effectuée à des « fins d'apprentissage » (stage en entreprise, période d'étude ou toute autre formation en Europe).</p>	<p>L'Europass-Mobilité doit nécessairement être déposée par un organisme (lycée, collège...).</p> <p>Toute personne, sans condition d'âge, de niveau d'études ou de situation professionnelle.</p>	<p>Avant le départ dans le pays européen d'accueil</p>	<p><a href="http://www.europe-education-formation.fr/europass.php">http://www.europe-education-formation.fr/europass.php</a></p> <p><a href="http://www.europass-france.org/">http://www.europass-france.org/</a></p>

Programmes pilotés par la commission européenne	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<b>Label européen des langues</b> <b>Objectifs</b> : Valoriser des projets novateurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.	Tous les établissements d'enseignement scolaire ou supérieur.	Fin septembre	<a href="http://www.europeeducationformation.fr/comenius.php">http://www.europeeducationformation.fr/comenius.php</a>
<b>e-Twinning</b> <b>Objectifs</b> : Aider les établissements scolaires à monter des projets sur le Web avec des partenaires issus d'autres pays européens Encourager à l'utilisation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) dans les écoles de toute l'Europe.	Chefs d'établissement, enseignants, documentalistes ... de toutes les écoles primaires et secondaires	À tout moment de l'année	<a href="http://www.etwinning.net/">http://www.etwinning.net/</a>

Programmes pilotés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<b>Programme Voltaire</b> <b>Objectifs</b> : Séjour individuel d'immersion (6 mois) dans la langue et la culture du partenaire avec réciprocité. L'élève est scolarisé dans l'établissement de son partenaire.	Élèves de seconde en France Élèves des « 9. et 10. Klasse » en Allemagne	21 novembre	<a href="http://www.education.gouv.fr/cid22355/menc0800667n.html">http://www.education.gouv.fr/cid22355/menc0800667n.html</a>

Programmes pilotés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Programme « Brigitte Sauzay »</b>  <b>Objectifs :</b> Séjour individuel d'immersion (3 mois) après au moins deux ans d'apprentissage de l'allemand dans la langue et la culture du partenaire avec réciprocité.  L'élève est scolarisé dans l'établissement de son partenaire.</p>	Tous les élèves de la 4 <sup>e</sup> à la Première	20 Décembre	<a href="http://www.education.gouv.fr/cid22354/menc0800666n.html">http://www.education.gouv.fr/cid22354/menc0800666n.html</a>
<p><b>Échanges de classes</b>  <b>Objectifs :</b> Améliorer les connaissances linguistiques, découvrir l'école et la vie quotidienne en Allemagne pendant une durée d'une à deux semaines.</p>	Élèves de collège et de lycée	octobre	<a href="http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=formatur-organiser_recontr&amp;lng=fr">http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=formatur-organiser_recontr&amp;lng=fr</a>
<p><b>Échanges de classes en milieu professionnel</b>  <b>Objectifs:</b> améliorer les connaissances linguistiques, permettre la découverte du monde professionnel  durée: de 5 à 21 jours</p>	LP /LT/ 3 <sup>°</sup> DP	octobre	<a href="http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=formatur-organiser_recontr&amp;lng=fr">http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=formatur-organiser_recontr&amp;lng=fr</a>
<p><b>Stages pratiques en Allemagne pendant ou à l'issue de la formation professionnelle et technologique</b>  <b>Objectifs :</b> Effectuer des stages pratiques de 4 semaines au minimum en Allemagne pendant ou à l'issue de la formation professionnelle et technologique.  Le candidat doit avoir des notions d'allemand. Une demande de bourse pour des cours de langue peut être déposée (à condition que le stage en entreprise soit de 6 semaines au minimum).</p>	Elèves de : - CAP - BEP - BAC PRO - BTS jeunes âgés de 18 ans minimum	2 mois avant le départ dans l'entreprise d'accueil en Allemagne	<a href="http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=jeunes-travailler-stages&amp;lng=fr">http://www.ofaj.org/page.php?nav=commun/scripts/pages_dyn.php?page=jeunes-travailler-stages&amp;lng=fr</a>

<p><b>Secrétariat franco-allemand de Sarrebrücken</b>  <b>Objectifs :</b> Bénéficier des modes de formation professionnelle dans l'autre pays (aspect professionnel et socio-culturel). Promouvoir la mobilité des jeunes et des adultes.  Accompagnement par un professeur technique ou un formateur de CFA et un accompagnateur linguistique.  Préparation linguistique et socioculturelle des participants incluse dans les budgets attribués aux établissements qui participent au programme d'échanges.</p>	- Lycées professionnels - Lycées techniques - Centres de formation d'apprentis - Établissements de formation continue	Juin	<a href="http://www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm">http://www.dfs-sfa.org/francaise/index.htm</a>  <a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2007/21/MENC0701209N.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2007/21/MENC0701209N.htm</a>
--	--	------	--

Programmes pilotés par le Centre international d'études pédagogiques	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Échanges poste pour poste d'enseignants de langue</b>  <b>Objectifs :</b> Second degré :            Découvrir ou approfondir les connaissances d'un système éducatif différent. Enrichir les pratiques professionnelles et se perfectionner.            Contribuer à l'ouverture européenne et internationale par la promotion des langues vivantes.            Éveiller la curiosité des élèves et les enrichir par le contact avec un professeur étranger.            Échanges organisés pour tout ou partie de l'année scolaire avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, la République d'Irlande, le Royaume-Uni.  <b>Objectifs :</b> Premier degré :            Échanges poste pour poste avec le Québec organisés entre des enseignants du premier degré (de la grande section de maternelle au cours élémentaire deuxième année).</p>	<p>Professeurs de langue vivante titulaires, dans un établissement public du second degré, avec une qualification ou une expérience dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère.</p> <p>Enseignants titulaires dans un établissement public du premier degré</p>	<p>Mi-décembre</p>	<p><a href="http://www.ciep.fr/ec_hposte/poste.php">http://www.ciep.fr/ec_hposte/poste.php</a></p> <p><a href="http://www.ciep.fr/ec_hposte/quebec.php">http://www.ciep.fr/ec_hposte/quebec.php</a></p>
<p><b>Programme d'appariement LC-SE : programme Inter-Action</b> (Specialist Schools anglais et sections européennes (anglais) de collège ou de lycée).  <b>Objectifs :</b> Monter des projets d'échanges à distance, sur la base des TICE.            Pour les élèves : Communiquer en utilisant la langue du partenaire... Se familiariser à la maîtrise d'un projet commun en langue étrangère. Acquérir des compétences en TICE.            Pour les enseignants : Développer une pédagogie du projet et de l'échange. Favoriser le dialogue interdisciplinaire et interculturel.            Pour les établissements : Mettre en place un partenariat durable qui engage l'ensemble de l'établissement.</p>	<p>Collèges et lycées disposant d'une section européenne en anglais.</p>	<p>Septembre à novembre</p>	<p><a href="http://www.ciep.fr/francobrit/index.php">http://www.ciep.fr/francobrit/index.php</a></p>
<p><b>Séjours linguistiques d'été</b>  <b>Objectifs :</b> Perfectionnement linguistique, réflexion sur la méthodologie et l'évaluation de l'enseignement des langues, mise à jour des connaissances culturelles. Séjours pendant les congés scolaires d'été.</p>	<p>- Professeurs des écoles titulaires, qui enseignent une langue vivante (LV) ;            - professeurs titulaires de LV des EPLE ;            - professeurs titulaires d'une discipline non linguistique en section européenne.</p>	<p>Début janvier</p>	<p><a href="http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.php">http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.php</a></p>
<p><b>Bourses CODOFIL :</b>  <b>Objectifs :</b> Développement du français en Louisiane.            Perfectionnement linguistique d'instituteurs et de professeurs des écoles français afin qu'ils soient capables, à leur retour en France, d'assurer l'enseignement de l'anglais à l'école primaire.            Parfaire l'expérience d'enseignant en français langue étrangère.            Donner aux enseignants l'occasion d'une ouverture sur une civilisation et un système pédagogique différents.</p>	<p>Professeurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (ne concerne pas les linguistes)</p>	<p>Début janvier</p>	<p><a href="http://www.ciep.fr/codofil/index.php">http://www.ciep.fr/codofil/index.php</a></p>

Programmes pilotés par le Centre international d'études pédagogiques	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Programme franco-suédois "Éducation européenne"</b>  <b>Objectifs :</b> Accueillir, dans un lycée français, de jeunes Suédoises et Suédois, à titre individuel pendant une année scolaire, selon le niveau et la filière d'origine des élèves.            Les lycées souhaitant accueillir un élève suédois doivent disposer d'un internat et être en mesure de confier l'élève à des familles d'accueil qui l'hébergeront durant les week-ends et les petites vacances.</p>	Lycée français d'enseignement général, classes de première ou de terminale	Début février	<a href="http://www.ciep.fr/suedois/index.php">http://www.ciep.fr/suedois/index.php</a>
<p><b>Accueil de professeurs romanistes</b>  <b>Objectifs :</b> Accueillir des professeurs allemands de français pendant trois semaines dans un EPLE.            Permettre une meilleure connaissance de notre système éducatif dans son ensemble, de comparer les méthodes d'enseignement et de la vie scolaire dans les deux pays.            Constituer un cadre pour mettre en place un appariement ou un projet d'échange, pour nourrir la réflexion sur l'ouverture internationale des établissements, les sections européennes d'allemand ou les classes AbiBac.</p>	Tout établissement désireux d'accueillir un professeur romaniste peut se porter candidat.	2 <sup>e</sup> quinzaine de janvier	<a href="http://www.ciep.fr/romanistes/index.php">http://www.ciep.fr/romanistes/index.php</a>
<p><b>Bourses de la fondation Fulbright</b>  <b>Objectifs :</b> Échanges de professeurs de langues pour découvrir ou approfondir leurs connaissances d'un système éducatif différent et observer avec plus de recul les spécificités de leur propre système.            Enrichir les pratiques et se perfectionner professionnellement.            Contribuer à l'ouverture européenne et internationale des systèmes d'éducation:français et étrangers par la promotion des langues vivantes en France et celle de la langue française à l'étranger.</p>	Enseignants d'anglais titulaires depuis au moins 2 ans dans un établissement public du 2 <sup>nd</sup> degré.	Début janvier	<a href="http://www.fulbright-france.org/html/page.php?id=81">http://www.fulbright-france.org/html/page.php?id=81</a>  <a href="http://www.fulbright-france.org/html/page.php?id=73">http://www.fulbright-france.org/html/page.php?id=73</a>

Programmes pilotés par des directions ministérielles	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Séjour individuel d'élèves en Allemagne dans le cadre de la certification de niveau B1</b>  <b>Objectifs :</b> Renforcer et approfondir les compétences linguistiques et culturelles des élèves dans le cadre d'un projet pédagogique personnalisé, établi avec l'aide de l'équipe pédagogique et valorisé au retour de l'élève.            Les frais de voyage et de séjour liés à l'échange sont à la charge des familles.            Séjour avec réciprocité, d'une durée de 3 semaines au minimum, dont 2 semaines sur temps scolaire.</p>	Élèves de seconde	mars	<a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/MENC0800059N.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/MENC0800059N.htm</a>

Programmes pilotés par des directions ministérielles	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Journée franco-allemande</b> (22 janvier)  <b>Objectifs</b> : Présenter et valoriser les relations franco-allemandes.            Informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin.            Permettre une meilleure connaissance du pays partenaire.            NOTA : La Journée franco-allemande n'est pas réservée qu'aux seuls élèves germanistes.</p>	Écoles et EPLE		<a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2007/31/MENC0701513N.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2007/31/MENC0701513N.htm</a>
<p><b>Bourses pour les élèves en lycées français à l'étranger</b>  <b>Objectif</b> : Accueillir des élèves français dans les classes de première et de terminale ES (économique et social), S (scientifique) et L (littéraire) des lycées français de Londres, Dublin, Madrid, Barcelone, Munich et celui de Vienne.            Les élèves boursiers titulaires d'une bourse au mérite gardent le bénéfice de cette aide durant leur scolarité à l'étranger.</p>	Élèves dont le comportement, et les aptitudes scolaires permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger (moyenne générale égale ou supérieure à 12 sur 20 et de bons résultats en langue vivante).	Début mars	<a href="http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm">http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm</a>

Programmes ou actions pilotés par d'autres organismes ou collectivités	Publics visés	Dates de dépôt des projets	Références
<p><b>Bourses ZELLIDJA</b>  <b>Objectifs</b> : Permettre de préparer un projet de voyage en France ou dans un autre pays du monde pour une durée minimale d'un mois à partir d'un thème proposé par le candidat.            Contribuer à la mobilité des jeunes en développant leurs qualités d'initiative et d'ouverture au monde.</p>	Élèves et étudiants âgés de 16 à 20 ans au plus l'année du premier voyage	31 janvier	<a href="http://www.zellidja.com/">http://www.zellidja.com/</a>